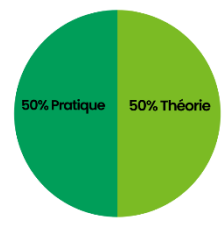


CCTH ET: Référentiel de formation des intérimaires délégués dans des entreprises d'étanchéité

Taux de réussite : 96%

Taux de satisfaction : 93%

13/06/2023

<u>PUBLIC VISE</u>	<u>DUREE / DATE / LIEU / HORAIRES</u>
Personnel intérimaire délégué dans des entreprises du secteur de l'étanchéité et exposé aux risques de chute de hauteur.	Cf. convention ou devis Horaires variables : 8h30/17h00 Durée : 21h
<u>PRE REQUIS</u>	<u>MOYENS TECHNIQUES</u>
Compte tenu du test écrit de l'évaluation finale, il est obligatoire que le participant soit en capacité de comprendre des consignes orales et de répondre par écrit aux questions posées.	<ul style="list-style-type: none"> Remise de deux livrets pédagogiques Exercices pratique avec l'équipement concerné, (plateforme de travail de 6 mètres de hauteur, échafaudage de pied, échafaudage roulant, harnais antichute, ligne de vie...)
<u>COMPETENCES</u>	
<ol style="list-style-type: none"> Utilisation des échafaudages de pied selon la recommandation R408 Montage, démontage et utilisation des échafaudages roulants selon la recommandation R457 Utilisation des plates-formes de travail en encorbellement (PTE) selon la recommandation R464 Utilisation des systèmes d'arrêt de chute selon la recommandation R431 <p>De plus, il convient de sensibiliser les opérateurs aux bonnes pratiques concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> La mise en œuvre des banches en sécurité selon la recommandation R399 La pose et dépose en sécurité des équipements de protection collectives temporaires (EPC = garde-corps) 	
<u>MODALITES ET DELAIS D'ACCES</u>	
<p>Délais d'accès : Opera s'engage à mettre en place cette action dans un délai allant de 48h à 2 mois en fonction du financement demandé.</p> <p>Modalités d'accès : Dès réception du devis validé et sous réserve de la validation des prérequis indiqués sur ce programme, une confirmation d'inscription sera retournée sous 48h par mail : Convention, convocation, CGV, livret d'accueil.</p>	
<u>ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP</u>	
<p>Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un accompagnement personnalisé de la formation peut être engagé, notre référent handicap est à votre disposition.</p>	
<u>MOYENS PEDAGOGIQUES</u>	
<ul style="list-style-type: none"> Formation théorique et pratique. Alternance d'apports d'information, de vidéos et d'exercices pratique. Un temps de reformulation et de questionnement est proposé à la fin de chaque module pour valider l'appropriation par chaque stagiaire. 	
<u>ORGANISATION</u>	
<p>JOUR 1 :</p> <ol style="list-style-type: none"> Rappeler les basiques de la prévention des risques professionnels, Assimiler la pose et la dépose en sécurité des EPC temporaires contre les chutes, Assimiler la vérification journalière et les conditions d'utilisation des plateformes de travail en encorbellement, Assimiler les conditions de sécurisation des banches. <p>JOUR 2 :</p> <ol style="list-style-type: none"> Théorie et pratique du port en sécurité du harnais antichute en point fixe (ancrage, PEMP...) <p>JOUR 3 :</p> <ol style="list-style-type: none"> Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant (théorie et pratique), Réaliser les vérifications journalières, Utiliser les échafaudages roulants et les échafaudages de pied en sécurité. 	
	
<u>ENCADREMENT FORMATEUR</u>	
<p>Profil type (CV détaillés sur simple demande) : une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.</p> <p>Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'OPERA FORMATION et/ou par des organismes extérieurs.</p>	



Fiche programme de la formation : Jour 1

Objectifs :

- Rappeler les basiques de la prévention des risques professionnels,
- Assimiler la pose et la dépose en sécurité des EPC temporaires contre les chutes,
- Assimiler la vérification journalière et les conditions d'utilisation des plateformes de travail en encorbellement (PTE),
- Assimiler les conditions de sécurisation des banches.

Déroulement de la session :

- Rappeler les basiques de la prévention des risques professionnels :
 - Accidentologie,
 - Chutes de hauteur : causes et conséquences humaines, financières et juridiques,
 - Les acteurs de la prévention,
 - Les obligations de l'Agence d'Emploi et de l'Entreprise Utilisatrice,
 - Préalables à la prise de poste : aptitude médicale, formations, autorisations, accueil...
 - Les PGP, priorisation des EPC,
 - Le PGC et les PPSPS,
 - Matériel et équipements de travail : adéquation, conformité, vérifications périodiques, maintenance ...
- Assimiler la pose et la dépose en sécurité des EPC temporaires contre les chutes :
 - Les différents types d'EPC contre les chutes (et l'interdiction d'utiliser des pince-dallessur des éléments en bois),
 - Les fondamentaux de la pose des garde-corps : espaces entre potelets, main courante métallique, plinthes...
 - Les moyens de protection compensatoires pendant la pose des EPC.
- Assimiler la vérification journalière et les conditions d'utilisation des PTE :
 - Composants et dispositifs équipant les PTE : supports, ossature, planchers, protections longitudinales, dispositifs anti-soulèvement, protections d'extrémités, dispositifs complémentaires ...
 - Conditions d'utilisation : charges maximales admissibles et positions, maintien d'un passage libre, accès sécurisé ...
 - Vérifications quotidiennes : état et fixation des planchers et des protections contre les chutes, positions des charges, verrouillage du dispositif anti-soulèvement ...
- Assimiler les conditions de sécurisation des banches :
 - Constitution des banches, éléments de sécurité : garde-corps de plateforme, protection face coffrante, étais de stabilisation, compas ...
 - Techniques de stabilisation, notice du constructeur,
 - Rotation des banches : stabilisation des sous-ensembles en phase déplacement et stockage.

Evaluation théorique des connaissances acquises par QCM (Vrai-Faux) de 20 questions avec un minimum de 13 bonnes réponses.

Evaluation pratique en continu par le formateur.



Fiche programme de la formation : Jour 2

Objectifs :

- Assimiler le port en sécurité du harnais antichute en point fixe (ancrage, PEMP ...),
- Préparation du chantier et vérifications avant mise en œuvre,
- Mesures de préventions et règles de sécurité.

Déroulement de la session :

- Théorie :
 - Fonctions et caractéristiques des EPI et catégories,
 - Conditions de recours aux systèmes d'arrêt de chute, préparation du chantier, interdiction d'intervention seul, surveillance médicale,
 - Les systèmes d'arrêt de chute : harnais, liaisons, ancrages,
 - Validation des dispositifs d'ancrage,
 - Sélection des systèmes d'arrêt de chute : marquage, notice d'utilisation, vérifications, entretien et stockage,
 - Mise en œuvre,
 - Organisation des secours, mesures concernant l'encadrement.
- Mise en situations pratiques avec évaluation continue :
 - Vérifications avant mise en œuvre,
 - Mises en situation : application de la théorie,
 - Essais de suspension inerte,
 - Les nœuds.

Evaluation théorique des connaissances acquises par QCM (Vrai-Faux) de 20 questions avec un minimum de 13 bonnes réponses.

Evaluation pratique en continu par le formateur.



Fiche programme de la formation : Jour 3

Objectifs :

- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant,
- Réaliser les vérifications journalières,
- Utiliser les échafaudages roulants et les échafaudages de pied en sécurité.

Déroulement de la session :

- Théorie :
 - Les différents types d'échafaudages et leurs domaines d'utilisation, avantages des modèles MDS,
 - Les rôles et responsabilités des différents acteurs,
 - La réglementation applicable au montage, au démontage et à la vérification,
 - L'exploitation de la notice du fabricant,
 - L'examen d'adéquation, les charges maximales admissibles,
 - La préparation du montage, les éléments constitutifs des échafaudages et leur état de conservation,
 - Calages, positionnement et ancrages des échafaudages de pied,
 - Aménagement des aires de travaux : accès, signalisations, balisages, affichages ...
 - Les règles d'utilisation en sécurité (dont déplacements et stabilisation des échafaudages roulants)
 - Les vérifications journalières (examen de l'état de conservation).
- Mise en situations pratiques avec évaluation continue :
 - Montage et démontage en sécurité d'échafaudages roulants.

Evaluation théorique des connaissances acquises par QCM (Vrai-Faux) de 20 questions avec un minimum de 13 bonnes réponses.

Evaluation pratique en continu par le formateur.

SUIVI – EVALUATION

Fiche d'évaluation remplie à chaud par le stagiaire.

La réussite à l'ensemble des évaluations journalières sera sanctionnée par la remise en main propre au stagiaire d'une « Carte CCTH ET ».

Une photocopie de la Carte CCTH ET ainsi que l'Attestation de fin de formation sont envoyées par la suite, par mail au donneur d'ordre.

